

[Texte]

treatment for employed and self-employed people? Why is there a limit on this type of expense?

Miriam Walsh is involved with the home care services in the province of Newfoundland, and the previous witness showed some concern over home care expenses. Why are the disabled, the elderly, those who need these home care expenses—maybe they could be considered similar to health care expenses—not permitted to deduct these expenses? Should they be permitted to deduct them? If not, then you have to ask yourselves why not.

It seems to us, if we are concerned about deficits, as so many people seem to be today, that you want to spend your money more wisely. One of the things is that you may have to give up some money in terms of tax revenue points in order to save yourself some money down the road in terms of health care expenditures. So it may in fact be a good investment from a fiscal point of view.

Let me talk about educational expenses. If you look at the economy of Newfoundland and Labrador, as Mr. Harris is well aware, we are well spread out all over the place. We really have a campus at Corner Brook. We have the main university in St. John's. The fact of the matter is that our students have to travel a great distance. It is also the fact—since I was involved in the House commission on employment and unemployment, a provincial commission—that one of the things we find, and Claude Forget saw the same thing, is that the incidence of poverty falls on those in rural areas and with low levels of formal education. There is no question about that. Yet under the tax laws we really do not do much to help these disadvantaged students in their investment in—

• 1500

The Chairman: You never do that in tax systems. Your taxing systems are not welfare or pay-out systems, they are take-in systems. How do you run a taxing system to help people who have no income? You can run a distribution system, a welfare system, a Canada Assistance Plan system, an old age pension system, but you cannot run a tax system, because a tax system, by its own implication, involves the payment of money to the treasury.

Dr. May: Right. Mr. Chairman, you are quite right, they have no income at the present time. But I refer to this as an investment in human capital.

The Chairman: You invest in human capital by pay-out investments.

Dr. May: That is right. But these individuals incur large. . . If you were to think of a comparable case with respect to the area with which I am familiar, corporation tax investments, when you incur that investment you

[Traduction]

moi qui paie ces dépenses. Dans ce cas, y a-t-il une différence entre les gens qui sont à leur compte et ceux qui sont employés? Pourquoi y a-t-il une limite?

Miriam Walsh s'occupe des services des maisons de santé de la province de Terre-Neuve et le témoin précédent a discuté également de ce type de dépenses. Pourquoi est-ce que les handicapés, les personnes âgées, ceux qui ont besoin de ces soins en établissement que l'on peut peut-être assimiler à des dépenses médicales, ne peuvent-ils déduire ces dépenses? Faut-il les autoriser à le faire? Si ce n'est pas le cas, il faut se demander pourquoi.

Si les déficits sont une cause de préoccupations, comme beaucoup de gens semblent le penser aujourd'hui, il nous semble que l'argent doit être dépensé d'une façon plus avisée. Il convient peut-être de renoncer à une partie des revenus fiscaux pour économiser plus tard sur le plan des dépenses de la santé. Du point de vue fiscal, cela peut donc s'avérer un bon placement.

Passons aux dépenses dans le secteur de l'éducation. Si vous prenez l'économie de Terre-Neuve et du Labrador, comme M. Harris le sait fort bien, nous sommes très éparpillés. En fait, nous avons un campus à Corner Brook, et l'université principale à St. John's. Le fait est que nos étudiants doivent beaucoup se déplacer. Le fait est également que les secteurs les plus pauvres de la population se situent dans les régions rurales où les niveaux d'éducation sont très faibles; c'est une chose que j'ai eu l'occasion de constater lorsque j'ai participé aux travaux de la Commission de la Chambre sur l'emploi et le chômage, une commission provinciale qui était parvenue à cette conclusion tout comme Claude Forget. Cela ne fait pas de doute. Et pourtant, les lois fiscales ne nous permettent pas vraiment d'aider ces étudiants défavorisés qui investissent. . .

Le président: Les systèmes fiscaux n'ont jamais cet effet-là. Les systèmes fiscaux ne sont pas les véhicules du bien-être ou des systèmes de versements, il s'agit uniquement de rentrées. Comment pourrait-on organiser le système fiscal pour aider les gens qui n'ont pas de revenu? C'est possible dans le cas d'un système de distribution, un système de bien-être, le Régime d'assistance du Canada, la pension de vieillesse, mais dans le cas du système fiscal, par le fait même qu'il s'agit d'un système fiscal, l'important ce sont les versements dans le Trésor.

Dr May: Exactement. Monsieur le président, vous avez parfaitement raison, à l'heure actuelle ces gens-là n'ont pas de revenu. Mais à mon avis, c'est un investissement dans le domaine du capital humain.

Le président: Vous investissez dans le capital humain en faisant des placements, des versements.

Dr May: C'est exact. Mais ces gens-là doivent supporter. . . Si l'on fait la comparaison avec un domaine que je connais bien, les investissements fiscaux des sociétés, dans ce cas-là, il est possible d'étaler sur les